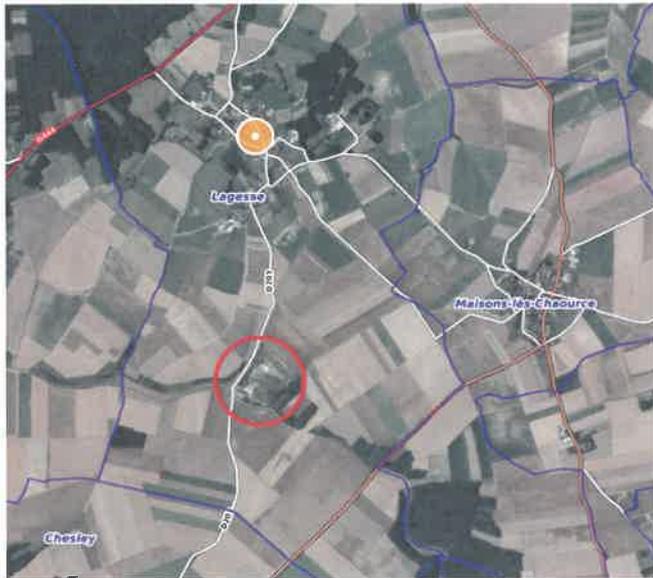


COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS,
AGRICILES ET FORESTIER
Séance du 13 avril 2023

Dossier n°	PC 01018522C0003
Pétitionnaire	SAS CPV SUN 40
Objet	Réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieur à 250kWc
Adresse du projet	Lagesse

Vue aérienne



Extrait cadastral



Description du projet

Le projet consiste en l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, sur une surface de 4,01 ha et la création de 3 postes de transformation et 1 poste de livraison.

La commune est régie par le Règlement National d'Urbanisme, le Maire est favorable à ce projet.

Tous les services consultés (DREAL, SDIS, SEB, DRAC, ARS, ENEDIS, SLA, SEAF et chambre d'agriculture) ont émis des avis favorables, certains avec prescriptions.

Une servitude relative aux communications téléphoniques grève le terrain.

Ce Permis de construire est soumis à l'avis simple de la CDPENAF (art L.111-4 alinéa 2 et L. 111-5 du CU).

Avis de la CDPENAF du 13 avril 2023

Avis Favorable à l'unanimité sous réserve du maintien de la végétation existante et d'une teinte plus adaptée pour les postes de livraison (beige brun/gas)

Le directeur adjoint

Christophe CHARRIER